

# La tranquillité publique, côté proximité

Publié le 15.01.2019

Depuis quelques années, les villes s'impliquent sur le sujet de la sécurité. Tour d'horizon des actions engagées à Saint-Herblain pour assurer à toutes et tous, le droit à la tranquillité publique.

Un mardi comme un autre sur le marché de Bellevue. Derrière leurs étals, les maraîchers donnent de la voix pour attirer le chaland. **Casquette vissée sur la tête, Xavier Samzun, brigadier-chef au sein de la police municipale, scrute les étals** : conformité des balances, normes d'hygiène, provenance des denrées... "On s'assure que le marché se déroule dans les meilleures conditions possibles", commente sobrement Xavier. Plus loin, un commerçant confie, sourire facétieux aux lèvres : "L'uniforme bleu n'a pas toujours bonne presse dans le quartier. Mais ici, les policiers municipaux ont su créer une relation de confiance avec les habitants."

## Proximité

Des actions comme celles-ci, au plus près de la population, **les neuf agent·es de police municipale en effectuent quotidiennement** : contrôles routiers, sécurisation d'évènements festifs, sanction du stationnement gênant... Avec un leitmotiv : la proximité et le dialogue. "Nous ne sommes pas là uniquement pour verbaliser, confirme Franck Amiaud, responsable de la police municipale. Nous cherchons aussi à prévenir et sensibiliser." **Le mot est lancé : prévention.** C'est l'autre grand axe de travail de la Ville. "La réponse aux problématiques de tranquillité publique doit être double, déclare Dominique Talledec, adjoint au maire en charge du secteur. Il faut bien sûr réprimer quand c'est nécessaire ; mais il est aussi important d'investir la prévention, pour s'attaquer à la racine du problème."

S'attaquer à la racine du problème, **c'est notamment l'objectif des médiations proposées gratuitement par la Ville.** Un conflit avec votre voisin·e sur la hauteur de sa haie ou les aboiements de son chien ? Les actions de médiation, proposés par des bénévoles formés à la résolution de conflits, permettent d'apaiser les situations et de régler les différends par le dialogue.

## Basculement

Au titre de la prévention, le travail animateurs et animatrices de proximité est également essentiel. **Une grande partie de leur temps est consacré à sillonner les quartiers pour aider les jeunes** dans leur recherche de stages ou d'emplois, encourager la création de projets artistiques, informer sur les addictions... "Cela peut paraître anodin comme travail et pourtant c'est essentiel, car on peut ainsi éviter le basculement dans la délinquance, explique Nathalie Ordronneau, directrice de la prévention à la Ville. D'où les partenariats étroits qui sont liés avec l'Éducation nationale ou la Police. Grâce à cela, ce sont autant de jeunes qui restent du bon côté de la barrière."

Au titre de la prévention de la récidive cette fois, la Ville offre également une deuxième chance aux personnes déjà condamnées, via le Travail d'intérêt général (TIG). Le TIG est une peine complémentaire ou alternative prononcée par un juge, et qui permet de faciliter le retour vers le droit commun et de prévenir la récidive. **Saint-Herblain a ainsi accueilli 25 personnes contraintes de réaliser un TIG en 2017.**

## Tribunal

Autant d'actions qui, remarque Xavier, portent souvent leurs fruits sur le temps long. "Un jour, un substitut du procureur m'a confié : "Votre rôle est essentiel car vous évitez à certaines personnes de

se retrouver au tribunal". Voilà, au final, ce que signifie selon moi agir pour la tranquillité publique : **éviter des situations dramatiques et donc préserver le vivre-ensemble**".

**Contact de la police municipale : 0 800 345 342**

**Pour solliciter une médiation ou devenir soi-même médiateur/médiatrice, contacter le service prévention : 02 28 25 23 50**

## **En chiffres**

**70 médiations** réalisées chaque année

**300 domiciles** surveillés dans le cadre de "l'opération tranquillité vacances"

**5 animateurs et animatrices** de proximité

**22 caméras** de vidéo-protection

## **En vacances, l'esprit tranquille**

Au-delà de l'enthousiasme, l'heure du départ en vacances est aussi synonyme pour beaucoup de crainte de cambriolages. Pour rassurer les Herblinois-es, la Ville participe à l'« Opération tranquillité vacances ». Ce dispositif national, également assuré par la police nationale, consiste en la vérification de l'intégrité des habitations par des rondes régulières. L'année passée, la police municipale a ainsi assuré la surveillance de 300 domiciles. L'inscription doit se faire au moins deux jours avant le départ auprès de la police municipale.



## **Anthony Guitard, directeur du Centre loisirs jeunesse de Nantes :**

### **"Un outil qui a fait ses preuves"**

Le Centre loisirs jeunesse (CLJ) de Nantes est une association issue de la police nationale et composée notamment de cadres de l'éducation nationale et de fonctionnaires de police. "Nous proposons à certains adolescents identifiés par les services sociaux de la mairie de pratiquer des activités de loisirs le mercredi après-midi ou le week-end, détaille Anthony. Nous prenons également en charge des jeunes déscolarisés." En 2018, le CLJ a accueilli une trentaine de jeunes herblinois.

## **Dans l'actualité**

[Conseil municipal du 11 octobre : ce qu'il faut retenir \(](#)

[/Actualites/Institution/Conseil-municipal-du-11-octobre-ce-qu-il-faut-retenir\)](#)

[La Ville investit dans la tranquillité publique \(](#)

[/Actualites/Tranquillite-publique/La-Ville-investit-dans-la-tranquillite-publique\)](#)

[Sangliers : battue en vue à la Chézine \(](#)

[/Actualites/Tranquillite-publique/Sangliers-battue-en-vue-a-la-Chezine\)](#)

[Jeunes en actions citoyennes \(/Actualites/Tranquillite-publique/Jeunes-en-actions-citoyennes\)](#)